

CHU/MAG

LE MAGAZINE DES FEMMES ET DES HOMMES DU CHU DE SAINT-ÉTIENNE

www.chu-st-etienne.fr

LE CENTRE
D'ENSEIGNEMENT
DES SOINS
D'URGENCE
SE JETTE À L'EAU...
PAGE 13



RECHERCHE & INNOVATION
LE CHU S'ENGAGE
POUR LA SANTÉ DES FEMMES
> P9

POINT DE REPÈRE
CARTOGRAPHIE DES PÔLES
2019
> P10-11

ZOOM SUR...
LES ÉQUIPES MOBILES DE PSYCHIATRIE,
SECTEUR DE SAINT-ÉTIENNE
> P16-17

CHU 
Saint-Étienne



- prise en charge des enfants, adultes et parturientes
- sur prescription médicale
- l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire
- certifiée par la **HAS**
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ
- astreinte médicale et infirmière (24h /24 et 7 j/7)



HAD
Hospitalisation
à domicile

04 77 49 12 12

groupe-adene.com

Les structures composant le groupe Adène sont des entreprises associatives sans but lucratif

allp apard oikia

adène
groupe

PAGE 3

ÉDITO

PAGES 4-5

ACTUALITÉS

PAGE 6

TRAVAILLER AU CHU

Félicitations et bienvenue
au CHU de Saint-Étienne !

PAGES 7

CERTIFIL

La lettre de liaison à la sortie
du patient, quel contenu ?

PAGE 8

DERNIÈRE MINUTE

Le SAMU doté d'un hélicoptère
particulièrement performant

PAGE 9

RECHERCHE & INNOVATION

Le CHU s'engage pour la santé
des femmes

PAGES 10-11

POINT DE REPÈRE

Cartographie des Pôles 2019

PAGE 12

CHEZ NOS VOISINS

Le service de radiothérapie
de l'hôpital de Roanne a 30 ans

PAGE 13

PLAN LARGE

Le Centre d'enseignement
des soins d'urgence se jette à l'eau...

PAGE 14

POINT DE REPÈRE

Le Dr Yves Delomier,
un parcours exceptionnel au service
des patients âgés

PAGES 15

POINT DE REPÈRE

Comment participer à une recherche
clinique ?

PAGES 16-17

ZOOM SUR...

Les équipes mobiles de psychiatrie,
secteur de Saint-Etienne

PAGE 18

UNE JOURNÉE AVEC...

Un élève ambulancier

.....

Directeur de la publication : Michaël Galy
Directeur de la communication : Julien Keunebroek
Rédactrice en chef : Isabelle Zedda
Comité de rédaction : Dr René Allary, Olivier Astor, Clothilde Bancel, Pr Jean-Philippe Camdessaniché, Gérard Daudel, Véronique Delolme, Béatrice Deygas, Nicolas Meyniel, Stéphane Pacquier, Pierre-Joël Tachaires
Photos : Isabelle Duris, Roselyne Maillon, Philippe Cabrerizo
Maquette, mise en page et impression : Créée Communication - Imprimé sur papier offset 120 et 90 g - **Tirage** : 3 000 exemplaires.
CHU de Saint-Étienne - Direction générale 42055 SAINT-ÉTIENNE Cedex 2 - Tél. 04 77 12 70 13
E-mail : isabelle.zedda@chu-st-etienne.fr
Site : www.chu-st-etienne.fr



La mutuelle santé/prévoyance des hospitaliers en Auvergne Rhône-Alpes

Avec la garantie complément de salaire* de So'Lyon Mutuelle, vous percevez **100% de votre traitement indiciaire brut, de votre nouvelle bonification indiciaire et de vos primes régulières** en cas d'arrêt de travail pour maladie.

* Garantie soumise à conditions, se reporter au Règlement Mutualiste

Maintenez
**100% de votre salaire
et de vos primes
en cas d'arrêt de travail**

Demandez votre devis :

Par téléphone | 04 27 19 02 19
Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 • Le vendredi de 8h30 à 17h

Sur Internet | www.solyon-mutuelle.fr

SO'LYON
MUTUELLE
100 % à vos côtés

ÉDITO



En route vers le CHU de demain

Cet hiver encore, le CHU a été fortement sollicité pour faire face au traditionnel pic d'activité saisonnier. Durant les sept semaines au cours desquelles le plan Hôpital en tension a été activé, qui s'est notamment traduit par une augmentation temporaire de nos capacités d'accueil en médecine, nos équipes se sont particulièrement mobilisées. Je tiens à les en remercier sincèrement, ainsi que tous ceux qui nous ont permis de faire face à cette conjoncture.

Sur le plan stratégique, ce premier trimestre a également été marqué par le franchissement d'une étape importante, avec l'adoption du nouveau schéma directeur immobilier. Ce document planifie sur les cinq prochaines années les évolutions qui permettront progressivement de changer la physionomie de notre établissement, qui sera à terme regroupé sur deux pôles (l'Hôpital Nord et Bellevue) avec la cession du site historique de la Charité. Cette restructuration comporte la construction de bâtiments neufs pour certaines activités de psychiatrie, de gériatrie, mais également pour le pôle Couple-Mère-Enfant.

Ce chantier ambitieux s'inscrit plus globalement dans une dynamique qui veut conforter encore d'avantage notre stratégie d'investissement pour améliorer les prises en charge des patients et les conditions de travail des professionnels. En effet, l'établissement ayant fait la démonstration, ces quatre dernières années, de sa capacité à atteindre et maintenir une situation financière saine, il a obtenu de l'Agence Régionale de Santé non seulement la validation de ces projets, mais également un soutien financier exceptionnel de 70 millions d'euros au titre de la réalisation de ces derniers.

Ces résultats étant à mettre au crédit de l'engagement de tous, il est logique que les fruits de ces efforts soient consacrés à l'amélioration de l'offre de soins, que nous devons à nos usagers, et qui est également synonyme d'optimisation des conditions de travail.

Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail dans un numéro ultérieur de CHU'Mag. D'ici là, je vous souhaite une très bonne lecture de cette édition.

Michaël GALY
Directeur Général



2019, une année charnière

La cérémonie des vœux, qui s'est déroulée le **16 janvier** dans le hall AB à l'hôpital Nord, a réuni un grand nombre de personnels autour de Michaël Galy, directeur général, du Pr Eric Alamartine, président de la Commission médicale d'établissement, du Pr Fabrice Zéni, doyen de la Faculté de médecine, et de Gaël Perdriau, maire de Saint-Etienne et président du Conseil de surveillance du CHU.

Tous ont souligné le travail remarquable des équipes malgré un contexte parfois contraint. Michaël Galy a notamment insisté sur l'année 2019 qui sera une année porteuse de projets avec le nouveau projet d'établissement. L'objectif est de renforcer l'attractivité du CHU en modernisant l'offre de soins.



1^{ère} cérémonie des vœux à la presse

Pour la première fois, une cérémonie des vœux à la presse a été organisée au CHU le **18 janvier**. Tous les médias locaux ont répondu présent à l'invitation de Michaël Galy, directeur général, et du Pr Eric Alamartine, président de la Commission médicale d'établissement.



Handicap & maintien dans l'emploi

Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des travailleurs handicapés, le groupe Handicap du CHU a proposé aux personnels une journée de sensibilisation le **19 novembre 2018** au self de l'hôpital Nord et le **31 janvier 2019** au self de l'hôpital Bellevue.

L'objectif était d'expliquer comment construire son projet et mobiliser les aides.



1^{er} appel à projets du Fonds des Hôpitaux Publics du GHT Loire

Afin de récompenser les cinq équipes soignantes ayant remporté le 1^{er} appel à projets du Fonds des Hôpitaux Publics du GHT Loire, une cérémonie de remise de chèque a eu lieu au CHU **mardi 22 janvier**.

Cet événement s'est déroulé en présence des porteurs de projets, des membres du comité scientifique, des ambassadeurs du fonds de dotation et de la direction du CHU. **Quinze mille euros de dons exceptionnels ont permis de favoriser des projets de recherche en soins infirmiers et des initiatives en vue d'améliorer la prise en charge des patients.**



Portes ouvertes IFSI et IFA

Le **12 janvier**, les instituts de formation en soins infirmiers et ambulanciers ont organisé pour la première fois des portes ouvertes avec un vif succès. **Environ 750 visiteurs ont été accueillis et 300 candidats recensés dont 50 pour la formation ambulancière.**



PORTES OUVERTES

PROGRAMME

- Visite des locaux
- Conférences / échanges toutes les heures à partir de 10h
- ✓ Infirmier :
 - Formation et métier
 - Ambulancier
- Formation et métier
- Sélection, Financement
- ✓ Sélection infirmière / Parcoursup

STANDS

- Financement de la formation infirmière
- Bureau Des Etudiants
- Stages à l'étranger
- Maison de l'Université (sous réserve)

Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et Institut de Formation Ambulanciers (IFA)

Samedi 12 janvier 2019 de 10 h à 16 h

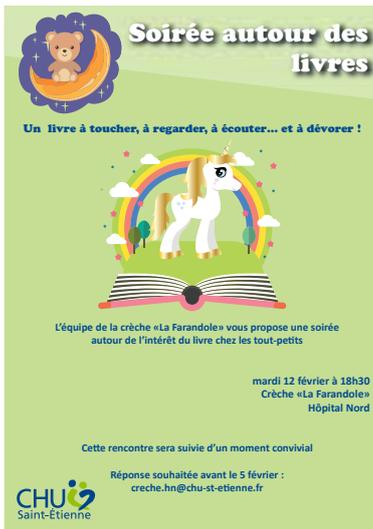
Hôpital Bellevue
Pavillon 5
25 bd Pasteur - Saint-Etienne





Animations à la crèche « La Farandole »

L'équipe de la crèche « La Farandole » à l'hôpital Nord a proposé aux parents, **le 12 février**, une soirée autour de l'intérêt du livre chez les tout-petits : « **un livre à toucher, à regarder, à écouter... et à dévorer !** ». Elle a également organisé une **matinée portes ouvertes le 23 mars**.



Carnaval en pédiatrie

Crêpes, maquillage, magicien, photographe... étaient au programme du carnaval organisé par l'association des étudiants en médecine de Saint-Étienne (ADEMS) **le 26 février**. En outre, petits et grands ont eu la belle surprise de voir arriver dans le service : Romain Hamouma, Mathieu Debuchy, Jean-Louis Gasset et Ghislain Printant, qui ont pris le temps de bavarder et signer des autographes. **Merci à l'ASSE pour cette visite et aux étudiants de l'ADEMS pour cette belle animation !**



Mars bleu 2019

Le CHU a organisé une journée de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal **le 5 mars**, en lien avec la Ligue contre le cancer et le Comité féminin. Le laboratoire Roche a exposé dans le hall AB un mur « côlon gonflable » complété par un film en réalité virtuelle sur le côlon vu de l'intérieur. Le Pr Jean-Marc Phelip, chef du service de gastro-entéro-hépatologie et cancérologie digestive, a également animé une conférence sur « *Comment éviter de mourir du cancer du côlon* ».



Remerciements

Un don pour les enfants atteints d'un cancer
La somme de 26 000 € collectée lors du trail du Mézenc organisé par l'association « Tourisme et détente », a été remise **le 20 février** à l'association philanthropique de parents d'enfants leucémiques et autres cancers (APPEL). Ce don permet à l'association APPEL d'améliorer le quotidien des enfants hospitalisés dans le service d'onco-hématologie pédiatrique.



Agenda

« Tous concernés par la vaccination ! »

Table-ronde sur les vaccins, avec la participation de médecins experts, animée par une journaliste de France Bleu
Mardi 30 avril à 18 h 30
Salle de conférence A
Hall AB hôpital Nord

Colloque

« Des jardins pour prendre soin »

organisé par le Jardin des Mélisses et le Centre de réhabilitation psychosociale
Vendredi 24 mai de 8 h 30 à 17 h 30
Faculté de médecine
Campus santé innovations
Inscription contact@rehacoor.fr
Renseignements 04 77 46 46 90

9^{ème} journée d'information annuelle du Groupement interrégional à la recherche clinique et à l'innovation Auvergne-Rhône-Alpes

Lundi 27 mai de 8 h 30 à 17 h 00
Faculté de médecine
Campus santé innovations
Inscription : www.girci-aura.fr

Journée mondiale de la sclérose en plaques

organisée par l'association des sclérosés en plaques Loire sud et le service de Neurologie

Mercredi 29 mai

- Échanges, ateliers de mise en situation proposés par des patients et des aidants sur des symptômes invisibles : troubles visuels, sensitifs, urinaires, de compréhension...

de 10 h 00 à 17 h 00
Hall AB hôpital Nord

- Conférence animée par le Pr Jean-Philippe Camdessanché, chef du service de Neurologie

à 14 h 00 salle de conférence A
Hall AB hôpital Nord

2^{ème} colloque Auvergne-Rhône-Alpes des centres référents des troubles du comportement alimentaire

Jeudi 13 juin de 9 h 00 à 18 h 00
Faculté de médecine
Campus santé innovations
Inscription : 04 77 12 70 27
liliane.fayard-royon@chu-st-etienne.fr

40 ans de l'Institut de formation des cadres de santé

« **Manager c'est du sport !?** »
Mercredi 26 juin de 13 h 30 à 18 h 00
Salons du stade Geoffroy Guichard
Saint-Étienne
Inscription : ifcs@chu-st-etienne.fr

TRAVAILLER AU CHU / FÉLICITATIONS ET BIENVENUE AU CHU DE SAINT-ÉTIENNE

8 agents ont été mis en stage et 41 agents ont été titularisés entre le 1^{er} Janvier et le 31 mars 2019



Nathalie SORLIN a été nommée le 11 février 2019 faisant fonction de Cadre Supérieur de Santé du pôle Bloc opératoire Unité de Chirurgie Ambulatoire.



Sandra MURE a été nommée le 20 février 2019 Cadre administratif des pôles G&MI et Psychiatrie.



Nathalie RAFFIN a été nommée le 4 mars 2019 faisant fonction de Cadre Supérieur de Santé du pôle Psychiatrie en mission transversale.



Matthieu FALCONNIER a été nommé le 18 mars 2019 Cadre administratif des pôles TEC, NOL, CCV, DUA, HINDTRA, DOCP2 et BLOCS

Depuis janvier 2019, le CHU de Saint-Étienne a accueilli dans ses équipes...

En janvier 2019

- > **Kheria BENADJEMIA**, Agent d'Entretien Qualifié, Bio-Nettoyage,
- > **Marion BEROUD**, Psychologue, Psychiatrie / Interface,
- > **Alicia CAPARROS**, Adjoint Administratif Hospitalier, Direction Générale,
- > **Julie CHALAYE**, Adjoint Administratif Hospitalier, Cardiologie B,
- > **Marine CHOLLER**, Psychologue, Psychiatrie Transversale,
- > **Valentin COULOUMY**, Ouvrier Professionnel, Mécanicien,
- > **Véronique ELBRYCHT**, Adjoint Administratif Hospitalier, Bureau des Entrées,
- > **Justine EVERAERE**, Ergothérapeute, Pôle NOL,
- > **Benjamin FUELLE**, Ouvrier Professionnel, Menuiserie,
- > **Crystal HANSEN**, Sage-Femme, Pathologie de la Grossesse,
- > **Isabelle MEKCI**, Technicienne de Laboratoire, Laboratoire de Biologie-Pathologie,
- > **Emlyna RAHOU**, Adjoint Administratif Hospitalier, Régulation Maintenance Technique,
- > **Carole RAMIREZ**, Praticien Hospitalier, Neurologie,
- > **Jordan RIBEIRO**, Manipulateur Radio, Radio Centrale,
- > **Ingrid SAMUEL**, Agent d'Entretien Qualifié, Stérilisation Centrale,
- > **Manon SEYTRE**, Infirmière, Pôle DOCP2,
- > **Sara SIBLINI-ZOUAITER**, Praticien Hospitalier, Psychiatrie Secteur Saint-Étienne,
- > **Dorsaf ZOGHLMI**, Attachée de Recherche, Consultation Gastro-Entérologie,

En mars 2019

- > **Pascale ANGLADE**, Psychologue, Pédopsychiatrie,
- > **Tarek ANNOUNE**, Praticien Hospitalier Contractuel, Chirurgie Cardio-Vasculaire,
- > **Stéphanie DELILLE**, Éducatrice Spécialisée, Pôle CMEE,
- > **Ophélie DUPONT**, Agent des Services Hospitaliers, Bio-Nettoyage,
- > **Céline GOUJON**, Adjoint Administratif Hospitalier, Scanner,
- > **Bissan ISSA**, Ingénieur, Santé Publique et Information Médicale,
- > **Nadège KAISER**, Technicienne de Laboratoire, Laboratoire des Agents Infectieux et d'Hygiène,
- > **Icham MOKADEM**, Agent d'Entretien Qualifié, Pharmacie DMS,
- > **Valentine ROCHER**, Sage-Femme, Maternité,
- > **Marine THIZY**, Adjoint Administratif Hospitalier, Neuro-Radiologie Interventionnelle,

En février 2019

- > **Jean-Michel CHABANOL**, Agent d'Entretien Qualifié, Logistique Sud,
- > **Sophie COMTE**, Infirmière, Gériatrie Clinique,

- > **Catherine DEMEURE**, Adjoint Administratif Hospitalier, Bureau du Personnel HN,
- > **Monique D'HAUTEFEUILLE**, Praticien Hospitalier Contractuel, Gériatrie Clinique,

- > **Mélanie EON**, Orthophoniste, Médecine Physique et de Réadaptation Fonctionnelle,

- > **Amandine MEYER**, Aide-Soignante, Radio-Coronographie,

- > **Aïcha NDIAYE**, Aide-Soignante, Gériatrie Clinique,

- > **Jérémy RAFFIN**, Ingénieur, Explorations Fonctionnelles Cardiaques,

- > **Delphine RAJOT**, Aide-Soignante, Unité Commune ORL-Ophtalmologie,

- > **Emi RODRIGUES**, Infirmière, Gériatrie Clinique,

En mars 2019

- > **Pascale ANGLADE**, Psychologue, Pédopsychiatrie,
- > **Tarek ANNOUNE**, Praticien Hospitalier Contractuel, Chirurgie Cardio-Vasculaire,
- > **Stéphanie DELILLE**, Éducatrice Spécialisée, Pôle CMEE,
- > **Ophélie DUPONT**, Agent des Services Hospitaliers, Bio-Nettoyage,
- > **Céline GOUJON**, Adjoint Administratif Hospitalier, Scanner,
- > **Bissan ISSA**, Ingénieur, Santé Publique et Information Médicale,
- > **Nadège KAISER**, Technicienne de Laboratoire, Laboratoire des Agents Infectieux et d'Hygiène,
- > **Icham MOKADEM**, Agent d'Entretien Qualifié, Pharmacie DMS,
- > **Valentine ROCHER**, Sage-Femme, Maternité,
- > **Marine THIZY**, Adjoint Administratif Hospitalier, Neuro-Radiologie Interventionnelle,

- > **Nathalie LAFLEUR**, Adjoint Administratif Hospitalier, Pharmacie DMS, arrivée le 1^{er} mars 2019

- > **Christine ROMAIN-FRECON**, Adjoint des Cadres Hospitalier, Direction des Soins Infirmiers,
- > **Nadine SALANON**, Manipulatrice Radio, Radiologie,
- > **Marie THERY-MORILLA**, Adjoint Administratif Hospitalier, Bureau des Entrées,

Le CHU souhaite une bonne retraite à...

[départ en janvier]

- > **Arlette BRUCHET**, Aide-Soignante, Pôle NOL,
- > **Jean-Claude CHEUCLE**, Ouvrier Professionnel, Mécanicien,
- > **Marie-Claude CHOMARAT**, Adjoint Administratif Hospitalier, Bureau des Entrées,
- > **Marc DEBATISSE**, Infirmier, Gériatrie Clinique,
- > **Brigitte DEDOYARD**, Infirmière, Pôle DUA,
- > **Corine GIRARD-BOUHOURS**, Assistante Socio-Éducatif, Psychiatrie Secteur Saint-Étienne,
- > **Jacqueline GIRARD-TEYSSIER**, Auxiliaire de Puériculture, Chirurgie Pédiatrique,
- > **Sylvie GIRAUD-DI GUSTO**, Cadre de Santé, Psychiatrie Secteur Saint-Étienne,

- > **Christine LAGOA-BONCOMPAIN**, Adjoint Administratif Hospitalier, Bureau des Entrées,

- > **Marie-Andrée MAKRIS-FRECON**, Cadre de Santé, Chirurgie Ambulatoire,

- > **Michelle MONTAGNE-BIDON**, Aide-Soignante, Unité Neuro-Vasculaire,

- > **Brigitte PANDRAUX**, Infirmière, Centre de la Douleur,

- > **Isabelle PAYS**, Attaché d'Administration Hospitalière, Approvisionnement Médicaux,

- > **Michel PICHON**, Praticien Hospitalier, Psychiatrie Secteur Ondaine,

- > **Dominique PLACE-MEJEAN**, Assistant Médico-Administratif, Centre de la Douleur,

- > **Marie-Claire REYNOUDT-TARRERIAS**, Aide-Soignante, Gériatrie Clinique,

[départ en février]

- > **Martine CIVIER-CHAVANA**, Infirmière, Endocrinologie,
- > **Edmond GRAND**, Conducteur Ambulancier, Brancardage,
- > **Claude LEPRINCE**, Cadre de Santé, Consultation ORL,
- > **Bruno MARCONNET**, Aide-Soignant, Gériatrie Clinique,

- > **Marie-Christine PEYRAGROSSE-GORD**, Cadre supérieur de Santé, Crèche,

- > **Annie RENAUDIER**, Adjoint des Cadres Hospitalier, Approvisionnement Restauration,

- > **Georges SCHIRMER**, Cadre supérieur de Santé, Instituts de Formation en Soins Infirmiers,

[départ en mars]

- > **Gérard ALARCON**, Conducteur Ambulancier, Ambulances,

- > **Nicole BERTHET-MEHRENBARGER**, Sage-Femme, Maternité,

- > **Danièle BRUN-MARCON**, Cadre de Santé, Pôle DOCP2 & DUA,

- > **Ghislaine COURBON**, Directrice des Soins, Direction des Soins Infirmiers,

- > **Robert DUTHEL**, Praticien Hospitalier, Neurochirurgie,

- > **Annick LYONNET**, Praticien Hospitalier, Urologie et Andrologie,

- > **Ivan MAUBON**, Praticien Hospitalier, Laboratoire Cytologie Histologie - Embryologie,

- > **Christine ROMEYER-VEROT**, Adjoint Administratif Hospitalier, Direction des Ressources Humaines,

... et par mutation

- > **Frédéric LEMARCHAND**, Agent de Maîtrise, Direction des Travaux et des Équipements arrivé le 15 janvier 2019

LA LETTRE DE LIAISON À LA SORTIE DU PATIENT, QUEL CONTENU ?

Dr Pascale Oriol, coordinatrice des vigilances,
et Pierre-Joël Tachaires, responsable qualité/gestion des risques

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi impose aux professionnels de santé hospitaliers la remise d'une lettre de liaison au patient à sa sortie. Le Pr Thierry Thomas nous avait expliqué, dans CHU'mag N°44 de juin 2017, le contexte de rédaction de ce document, aujourd'hui retenu comme l'un des piliers des indicateurs pour le financement à la qualité...

Pourquoi une lettre de liaison ?

La lettre de liaison est un élément clé de la continuité des soins. Elle doit être signée par un médecin de l'établissement, adressée au médecin de ville et remise au patient le jour de sa sortie. Elle résume les conclusions de l'hospitalisation et établit des préconisations de prise en charge après la sortie afin d'assurer une bonne coordination « hôpital/ville ». Cette lettre est le lien qui permet au médecin traitant de savoir immédiatement, sans avoir à chercher à joindre un correspondant hospitalier, ce qui s'est passé pendant le séjour, de comprendre d'éventuels changements de traitements, d'évaluer en toute connaissance de cause l'état clinique de son patient, et ainsi d'éviter des ré-hospitalisations inutiles et limiter l'encombrement des urgences.

Pourquoi un indicateur ?

La promotion de la qualité s'appuie sur le dispositif national des indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IQSS) en établissements de santé mis en œuvre par la Haute Autorité de Santé (HAS). Les résultats sont rendus publics de manière annuelle sur le site scopesante.fr notamment pour renforcer la confiance des usagers et des patients dans le système de soins hospitaliers.

En outre, les IQSS sont utilisés pour le financement de la qualité dans le dispositif d'incitation financière à la qualité (IFAQ). Le montant dédié a récemment été multiplié par 6 dans le cadre du projet « Ma santé 2022 » (de 50 à 300 millions d'euros). Par exemple, un CHU peut percevoir jusqu'à 500 000 euros par année...



La lettre de liaison est un élément clé de la continuité des soins.

Quels critères d'évaluation ?

Deux critères sont indispensables (si ces deux critères ne sont pas conformes, le dossier n'est pas traité) :

- « Lettre de liaison à la sortie retrouvée »
- « Lettre de liaison à la sortie datée du jour de la sortie »

Des critères administratifs :

- Trace de la remise au patient de la lettre de liaison à la sortie ou sa non remise
- Présence du nom et coordonnées du médecin traitant (adresse postale ou électronique)
- Présence de l'identification du patient (NOM DE NAISSANCE / PRENOM / DATE NAISSANCE / SEXE)
- Présence de la date d'entrée et date de sortie

- Présence de l'identification du signataire de la lettre de liaison (NOM / SERVICE / HOPITAL / ADRESSE)

Des critères médicaux :

- Trace du motif de l'hospitalisation
- Présence d'une synthèse médicale du séjour, précisant le cas échéant, la survenue d'un risque lié aux soins : événements indésirables, portage/identification de micro-organismes multi-résistants ou émergents, administration de produits sanguins/dérivés du sang, pose d'un dispositif médical implantable (SYNTHESE DE LA PRISE EN CHARGE + SITUATION CLINIQUE A LA SORTIE)
- Présence des actes techniques et examens complémentaires réalisés (investigué en MCO uniquement)

- Trace des traitements médicamenteux à la sortie (via une ordonnance jointe ou la liste des médicaments, comprenant la dénomination, la posologie, la voie d'administration et la durée du traitement) DONT LA SUPPRESSION/MODIFICATION/RECONDUITE DU TRAITEMENT HABITUEL
- Présence d'une planification des soins (RDV médicaux, examens complémentaires, soins infirmiers, rééducation...)

Pour faciliter la rédaction par les praticiens, des modèles partiellement pré-remplis sont proposés dans les logiciels Dossier patient (CRISTAL-LINK et EASILY).

LE SAMU DOTÉ D'UN HÉLICOPTÈRE PARTICULIÈREMENT PERFORMANT

Le SAMU (service d'aide médicale urgente) est doté d'un nouvel hélicoptère depuis le mois de juin 2018. Il s'agit de la dernière version de l'EC135 équipant le SAMU jusque-là, un EC135 T3 avec avionique Helionix (Airbus Helicopters). C'est le premier hélicoptère de ce type mis en opération en France.

Depuis la directive européenne de 2016, un assistant de vol doit désormais être présent lors de chaque intervention hélicoptérée, en plus de l'équipage composé du pilote, d'un médecin et d'un infirmier. Cette contrainte de poids a eu un impact direct sur l'autonomie de vol qui est passée de 1h30 à 1h en moyenne sur l'ancien appareil. L'acquisition de ce nouvel hélicoptère plus performant s'imposait pour offrir une même qualité de service.

Le SAMU de Saint-Étienne a toujours été pionnier dans ce domaine. Grâce au Dr Guy-François Jomain, le SAMU du CHU de Saint-Étienne a été l'un des premiers en France à disposer d'un hélicoptère dès 1987. Depuis, le SAMU 42 n'a cessé de développer cette activité.



Une grande autonomie pour aller plus loin

Par ailleurs, cet hélicoptère, à double motorisation, transporte plus de charge utile sur des distances plus longues. Son habitacle ergonomique est plus vaste que celui d'autres appareils. Ses larges portes coquilles, situées à l'arrière de la cabine, permettent un chargement aisé du brancard en position allongée.

Enfin, il dispose d'une plus grande autonomie en matière de carburant grâce à ses performances techniques. Le SMUR* peut ainsi aller chercher des patients plus loin sous réserve de conditions météorologiques favorables. L'hélicoptère du SAMU 42 est le seul de toute la région Auvergne Rhône-Alpes à pouvoir voler 24h/24. Les autres appareils n'effectuent des missions que le jour. L'équipage du SMUR hélicoptéré intervient donc non seulement dans la Loire mais également en Haute-Loire, en Ardèche et dans d'autres départements limitrophes. Ces performances et la compétence médicale des équipes contribuent ainsi au rayonnement du CHU.

Une adaptabilité exceptionnelle

D'après le Dr Guillaume Villeneuve, interrogé sur le nouvel appareil, « l'EC 135 T3 est un hélicoptère polyvalent et maniable ». Il présente un grand nombre d'atouts. Sa taille compacte et sa maniabilité lui permettent d'atterrir dans les endroits les plus difficiles d'accès pour les interventions primaires.

En outre, Helionix est le tout dernier système d'avionique développé par Airbus donnant aux pilotes une vision globale des paramètres pertinents dont ils peuvent avoir besoin. Il réduit la charge du pilote et accroît la flexibilité de mission ainsi que la sécurité du vol grâce à ses différentes fonctions, notamment le pilote automatique 4 axes. L'hélicoptère dispose également d'un nouveau système de navigation entièrement informatisé.



**EN 2018
SORTIES SMUR* 4 895
DONT :**



3 758
sorties SMUR
terrestres



1 137
sorties SMUR
hélicoptérées



15
appels gérés
par le centre 15
(appels présentés)

15

138 049
dossiers
de régulation
médicale

*SMUR : service mobile d'urgence et de réanimation

LE CHU S'ENGAGE POUR LA SANTÉ DES FEMMES

RECHERCHE
ET INNOVATION

Depuis quelques semaines, le service de gynécologie-obstétrique, dirigé par le Pr Céline Chauleur, est équipé du laser « Fem Touch™ ». Ce laser constitue une véritable avancée pour les femmes souffrant d'atrophie vaginale. Grâce à la générosité de la société Sigvaris et de l'association « Vaincre le cancer 42 », le CHU est le 2^{ème} établissement en France à se doter de cet équipement hautement performant.

Pour une meilleure qualité de vie

Lorsque le vagin est très abimé, le laser « Fem Touch™ » peut rétablir la lubrification naturelle. Les femmes bénéficiant de cette prise en charge retrouvent une qualité de vie et une sexualité normales.

« Le syndrome génito-urinaire de la ménopause se définit comme un ensemble de symptômes comprenant la sécheresse vaginale, les brûlures vaginales, le prurit vulvo-vaginal, les dyspareunies (douleurs au cours des rapports) », explique le Pr Céline Chauleur. 30 % des couples n'ont plus de rapport à cause de cette gêne. Ces symptômes sont expliqués lors de la ménopause par une carence oestrogénique physiologique. L'inconfort vulvaire sur 12 000 femmes interrogées, entre 40 et 75 ans, montre que 40 % souffrent d'atrophie et d'inconfort vulvaire. Et on estime qu'environ 80 % des femmes ménopausées souffrent du syndrome génito-urinaire, et tout particulièrement les patientes traitées pour un cancer du sein ou hormono-dépendant et celles qui ont été traitées par radiothérapie du pelvis.

Des données épidémiologiques nous apprennent que 80 % des femmes traitées pour un cancer du sein, en raison de l'hormonothérapie, souffrent d'atrophie vaginale.

Le laser, une solution innovante et efficace

Actuellement il existe de nombreuses thérapeutiques hormonales ou non, tels des crèmes ou ovules. Dites de confort, elles ne sont pas remboursées et sont très coûteuses. Elles sont parfois inefficaces. Par ailleurs, chez les femmes ayant un antécédent de cancer hormono-dépendant, l'usage d'hormone est contre-indiqué, c'est pourquoi l'utilisation du laser pour ces patientes est une excellente indication.

Le principe du laser est de créer de micro impacts dans la muqueuse qui provoquent une modification des tissus avec une amélioration de la sécrétion et du pH vaginal et une régénération des cellules. C'est un geste indolore et rapide inférieur à 10 minutes.

D'après plusieurs études, l'utilisation du laser semble améliorer la qualité de vie des patientes. 80 % de succès après 2 à 4 séances, pour d'autres 88 % de patientes qui n'étaient plus symptomatiques et donc satisfaites.



Le laser « Fem Touch™ » a été présenté par le Pr Céline Chauleur à l'occasion de la journée internationale des femmes le 8 mars.

L'engagement fort de deux mécènes

La générosité de deux mécènes a permis l'acquisition du laser « Fem Touch™ » pour un montant de 25 000 €.

La société Sigvaris a choisi de contribuer de façon significative au financement de cet équipement à hauteur de 19 000 €, via le Fonds des Hôpitaux Publics du GHT Loire. Ce don constitue un engagement fort de l'entreprise afin d'améliorer la qualité de vie des femmes et notamment la qualité de vie post-cancer des patientes.

L'association « Vaincre le cancer 42 » a également fait un don de 6 000 € au CHU. Grâce à l'organisation d'actions culturelles, l'association récolte chaque année des sommes importantes, entièrement reversées au CHU, afin d'améliorer le quotidien des patients atteints d'un cancer. Depuis 2011, près de 61 000 € ont ainsi été redistribués au CHU.

AVRIL 2019 CARTOGRAPHIE DES POLES



TEC

TÊTE COU ENDOCRINOLOGIE
ORL Pr Jean-Michel Prades
Ophthalmologie Pr Philippe Gain
Endocrinologie Pr Natacha Germain
Chirurgie maxillo-faciale Pr Arnaud Gleizal



Pr Philippe Gain (CP) | Jézabel Soubeyrand (CSP) | Matthieu Falconnier (CA) | Gilles Laroze (DR)

PSYCHIATRIE

PSYCHIATRIE ADULTES ET INFANTO-JUVÉNILE
Pédopsychiatrie Dr Anne-Laurence Caudie
Psychiatrie adultes secteur Ondaine - Dr Marie-Christine Ouvry secteur Saint-Étienne - Pr Eric Fakra secteur Gier - Dr Pierre Bucher secteur Plaine - Pr Catherine Massoubre Toxicologie - Pr Catherine Massoubre Troubles comp. aliment. - Pr Catherine Massoubre Psychiatrie Transversale - Pr Catherine Massoubre
Urgences psychiatriques - Pr Catherine Massoubre



Pr Catherine Massoubre (CP) | Laurent Descours (CSP) | Nathalie Raffin (CA) | Marie-Ange Péridont-Fayard (DR)



Odile Cebulski (CA) | Sandra Mure (CA)

G & MI

GÉRIATRIE ET MÉDECINE INTERNE
Gériatrie Pr Thomas Célarier (court séjour, soins de suite et USLD)
Médecine interne Pr Pascal Cathebras



Pr Régis Gonthier (CP) | Christophe Penard (CSP) | Sandra Mure (CA) | Odile Cebulski (CA) | Marie-Ange Péridont-Fayard (DR)

LÉGENDE

CP : Chef de Pôle
CSP : Cadre Supérieur de Pôle
CA : Cadre Administratif
DR : Directeur Référent



Michaël GALY,
Directeur Général,
Président du Directoire



Pr Éric ALAMARTINE,
Président de la Commission
Médicale d'Établissement



Pr Fabrice ZENI
Doyen de la Faculté
de Médecine



Catherine DELAVE
Directrice des soins
Présidente de la CSIF

POLES MEDICAUX

HINDTRA

ANESTHÉSIE - RÉANIMATION NÉPHROLOGIE - DIALYSE TRANSPLANTATION MALADIES INFECTIEUSES ET HYGIÈNE RÉANIMATION RÉNALE	
Dpt Anesthésie Réanimation Pr Serge Molliex	
Unité fonctionnelle de Réanimation Pr Jérôme Morel	
Néphrologie - Hémodialyse Transplantation rénale Pr Éric Alamartine	
Maladies Infectieuses et Tropicales Pr Élisabeth Botelho-Nevers	Pr Philippe Berthelot
Unité de Gestion du Risque Infectieux (UGRI) Pr Philippe Berthelot	



Pr Frédéric Luch (CP)

CV

CARDIOVASCULAIRE	
Cardiologie Pr Karl Isaaq	
Chirurgie cardiaque Pr Jean-François Fuzellier	
Chirurgie vasculaire Pr Jean-Noël Albertini	



Pr Jean-François Fuzellier (CP)

CMEE

COUPLE MÈRE - ENFANT	
Gynécologie Obstétrique et Méd. de la Reprod. Pr Céline Chauler	
Génétique clinique Dr Renaud Touraine	
Réanimation pédiatrique et néonatalogique Pr Hugues Patural	
Pédiatrie et Onco-hématologie pédiatrique Pr Jean-Louis Stéphan	
Urgences pédiatriques Dr Olivier Mory	
Méd. Phys. et de Réadaptation Pédiatrique Pr Vincent Gautheron	
Chirurgie pédiatrique Pr François Varlet	



Dr Olivier Mory (CP)

MULTI

RÉA - URGENCES - SAMU - MÉDECINE VASCULAIRE ET THÉRAPEUTIQUE - THROMBOSE - MÉDECINE LÉGALE	
Institut Médico-légal - Unité Médico-judiciaire Dr Carolyne Bidat-Callot	
Réanimation - Pr Fabrice Zéni	Pr Fabrice Zéni
Urgences - SHPU - Pr Alain Viallon	
USM1 - Dr Sandra Liebart	
SAMU - Dr François Giraud	Pr Christian Boissier
Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) Unité de Lutte Antituberculeuse (ULAT) Dr Élisabeth Rivollier	
Médecine vasculaire et thérapeutique Dr Christian Boissier	
Hospitalisation et consultation Pr Laurent Bertoletti	
Angiologie et Exploration Fonctionnelles Pr Claire Le Hello	

POLES MEDICO-TECHNIQUES

BP

BIOLOGIE PATHOLOGIE	
MOLÉCULES	AGENTS INFECTIEUX
Biochimie - Pr Philippe Gonzalo	Bact. Virologie Antibiologie Parasitologie
Pharmacologie toxicologie - Gaz du sang	
Génétique Biologie - Dr Renaud Touraine	PATHOLOGIE CELLULAIRE
CELLULES	
Hématologie - Pr Lydia Campos Guyotat	Anatomo Pathologie
Immunologie - Pr Stéphane Paul	AUTRES
Histologie cytotologie Biologie de la reproduction Pr Michèle Jouffre-Cottier	Santé Publique Pr Béatrice Tardieu
	Labo. tissu oss.

MEMBRES DU DIRECTOIRE - CHU DE SAINT-ÉTIENNE



Jérémy Soubeyrand (CSP)



Jézabel Soubeyrand (CSP)



Matthieu Falconnier (CA)



Gilles Laroze (DR)



Pierre Soubeyrand (CSP)



Jézabel Soubeyrand (CSP)



Matthieu Falconnier (CA)



Gilles Laroze (DR)



Isabelle Léonard (CSP)



Valérie Guers Burgard (CSP)



Aurélie Simo-Di Rosa (CA)



Marie-Ange Pèridont-Fayard (DR)



Pr Patrick Mismetti (CP)



Sophie Preynat (CSP)



Aurélie Simo-Di Rosa (CA)



Marie-Ange Pèridont-Fayard (DR)

Centre régional pharmaco-vigilance
Dr Marie-Noëlle Beyens

Hémo-vigilance et identité-vigilance
Dr Pascale Oriol

Recherche Clinique Innovation et Pharmacologie (URCIP)
Dr Sylvie Laporte

ECTIEUX ET HYGIÈNE

e Hygiène
Pr Bruno Pozzetto

E

hologie - Pr Michel Peoc'h

e et Information Médicale (SSPIM)
rombert-Paviot

eux - Dr Laurence Vico



Pr Philippe Gonzalo (CP)



Corinne Leball (CSP)



Ludovic Roche (CA)



Emmanuelle Juan-Keunebroek (DR)



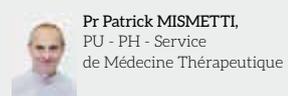
Pr Bruno POZZETTO
Vice -Président
Recherche



Pr Jean-Pierre FAVRE
PU - PH - Chirurgie
Cardio-vasculaire



Dr Odile NUIRY,
PH - Pharmacie DMS,
Vice-présidente
de la Commission Médicale
d'Établissement



Pr Patrick MISMETTI,
PU - PH - Service
de Médecine Thérapeutique



Pascale MOCAËR
Directrice Générale
Adjointe

DUA

DIGESTIF ET URO-ANDROLOGIQUE

Gastro-entéro-hépatologie
Pr Jean-Marc Phelip

Urologie - Cancérologie - Andrologie
Pr Nicolas Mottet

Chirurgie Digestive et Cancérologie
Dr Bertrand Le Roy

Pr Nicolas Mottet



Pr Jean-Marc Phelip (CP)



Marie-Louise Maurin (CSP)



Matthieu Falconnier (CA)



Gilles Laroze (DR)

DOCP2

DERMATOLOGIE - ONCOLOGIE CHIRURGIE GÉNÉRALE ET THORACIQUE- PNEUMOLOGIE SOINS PALLIATIFS

Pneumologie
Pr Jean-Michel Vergnon

Chirurgie générale et thoracique
Pr Olivier Tiffet

Dermatologie
Pr Frédéric Cambazard

Soins palliatifs
Dr Pascale Vassal



Pr Jean-Michel Vergnon (CP)



Marie-Louise Maurin (CSP)



Matthieu Falconnier (CA)



Gilles Laroze (DR)

NOL

NEUROLOGIE OSTÉO LOCO MOTEUR

Douleur
Dr Christelle Creac'h

Médecine Physique et de Réadaptation
Pr Pascal Giroux

Neurochirurgie
Dr François Vassal

Neurologie
Pr Jean-Philippe Camdessanché

Unité Neuro-Vasculaire
Dr Pierre Garnier

Orthopédie Traumatologie
Pr Frédéric Farizon

Physiologie Clinique et de l'Exercice
Pr Frédéric Roche

Unité Médecine du sport
Dr Pascal Édouard

Rhumatologie
Pr Thierry Thomas

Pr Jean-Philippe Camdessanché

Pr Frédéric Roche



Pr Jean-Christophe Antoine (CP)



Arlette Pepin (CSP)



Matthieu Falconnier (CA)



Gilles Laroze (DR)

PÔLES MÉDICO-TECHNIQUES

IMOFON

IMAGERIE - MORPHOLOGIQUE ET FONCTIONNELLE

Médecine nucléaire
Dr Nathalie Prévot-Bitot

Neuroradiologie Interventionnelle
Dr Mohamed Aggour

Imagerie médicale
Pr Pierre Croisille

Pr Pierre Croisille



Pr Pierre Croisille (CP)



Odile Sirjean (CSP)



Ludovic Roche (CA)



Emmanuelle Juan-Keunebroek (DR)

PHARMACIE

PHARMACIE

Pharmacie et radiopharmacie
Dr Gwénaél Monnier

Dispositifs médicaux stériles
Dr Odile Nuiry

Sterilisation
Dr Valérie Dubois



Dr Valérie Dubois (CP)



Annick Peyroux (CSP)



Ludovic Roche (CA)



Emmanuelle Juan-Keunebroek (DR)

BLOCS



Pr Olivier Tiffet (CP)



Nathalie Sorlin (CSP)



Matthieu Falconnier (CA)

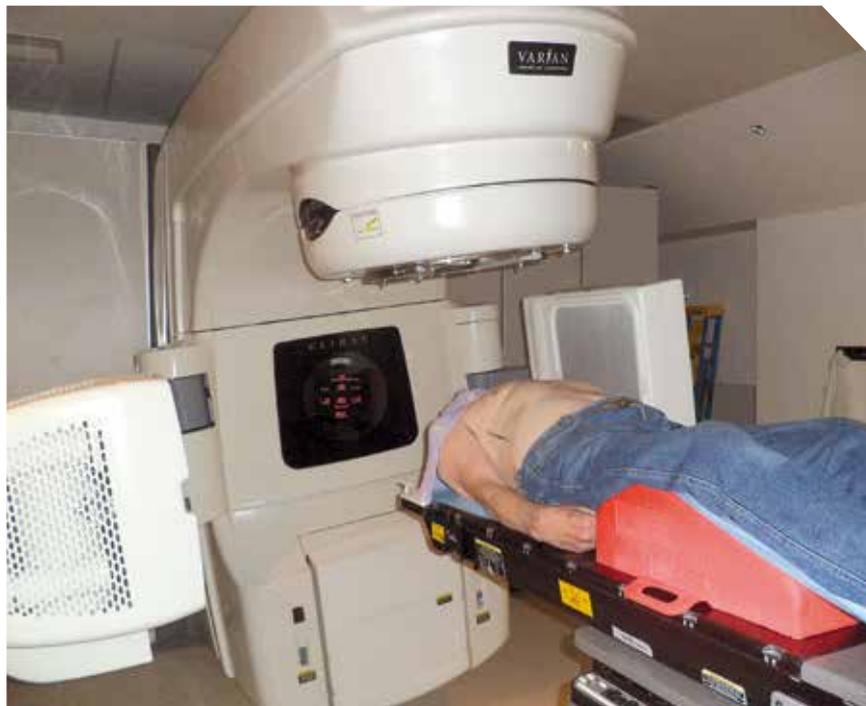


Gilles Laroze (DR)

LE SERVICE DE RADIOTHÉRAPIE DE L'HÔPITAL DE ROANNE A 30 ANS

Une ouverture réalisée en 1988 après une inauguration ministérielle

Le centre de radiothérapie de l'hôpital de Roanne est inauguré le 29 novembre 1988 par Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire et Jean Auroux, député-maire de Roanne. L'investissement de l'époque est de 20 millions de francs. Il est l'aboutissement d'un soutien de plusieurs partenaires qui souhaitent l'implantation d'un équipement de ce type sur le roannais et le nord du département de la Loire afin de proposer une offre de soins de qualité et de proximité qui évite de longs déplacements aux patients atteints de pathologies cancéreuses. En effet, les fonds ont été apportés par des acteurs publics comme le conseil régional, l'hôpital avec un emprunt de plus de 7 millions de francs et des partenaires associatifs tel le comité départemental de la Ligue nationale contre le cancer. Enfin, une autre association Espoir Roannais en lien avec la mutuelle USMAR remet un chèque de 5 millions de francs qui permet le bouclage du plan financier.



L'IGRT (radiothérapie guidée par l'imagerie) permet de vérifier à chaque séance la bonne installation du patient.

Ce projet fédérateur « conduit par des hommes de bonne volonté » selon Jean Auroux a permis le développement d'un centre de pointe doté des derniers équipements avec des renouvellements successifs en matériel depuis maintenant trente ans au service des Roannais et de leur territoire.

Le service démarre initialement sur une surface de 445 m² avec une salle accueillant un accélérateur de particules et s'agrandit entre 2005 et 2008 avec une seconde salle de traitement. Il fonctionne à ce jour avec deux accélérateurs de particules permettant de traiter une grande partie des pathologies cancéreuses (sein, urologie, ORL, appareil digestif, thorax, gynécologie, neurologie, peau, métastases...)

Un service résolument tourné vers l'avenir

Il est doté de deux accélérateurs de particules de dernière génération, d'un scanner dédié et de plusieurs systèmes de planification ainsi que d'un réseau spécifique d'images. L'établissement utilise les techniques d'IMRT (radiothérapie conformationnelle par modulation d'intensité) ainsi que l'IGRT (radiothérapie guidée par l'image). Ces techniques permettent de cibler la tumeur tout en préservant les zones les plus saines. Par ailleurs,

le service a mis en place l'arc thérapie en juin 2017, technique qui renforce le traitement du malade avec une répartition plus homogène de la dose délivrée.

Le service prépare son avenir avec une volonté prochaine d'engager de nouveaux projets comme la radiothérapie stéréotaxique, l'imagerie 4 dimensions. Par ailleurs, des investissements seront à mener d'ici cinq ans pour renouveler le parc d'accélérateurs de particules et le scanner. Enfin, le centre de radiothérapie travaille au renouvellement de son équipe médicale par le recrutement d'une nouvelle assistante. Les partenariats se consolident et se poursuivent avec des établissements comme le Centre Léon Bérard à Lyon et l'Institut de Cancérologie Lucien Neuwirth à Saint-Etienne.

Chiffres clés

Nombre de patients
traités depuis 1988 :
15 000 patients (soit
presque 1 Roannais sur 10)

Equipe :
2 médecins
radiothérapeutes
et 1 assistante
1 cadre de santé,
2 physiciens médicaux,
8 manipulateurs,
1 dosimétriste,
3 secrétaires médicales,
1 agent de service

Activité par an :
600 nouveaux patients
14 000 séances
3400 consultations

LE CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES SOINS D'URGENCE SE JETTE À L'EAU...

PLAN LARGE

Catherine Reymondon, cadre de santé – responsable du CESU 42

Hervé Roux, cadre de santé kinésithérapeute en médecine physique et de réadaptation adulte

Le CESU 42, Centre d'enseignement en soins d'urgence, entité du SAMU 42, organise des formations destinées à tout professionnel de santé et à toute personne pouvant être amenée à faire face à une situation d'urgence. Au-delà des formations standard, le CESU est également en mesure de répondre à des demandes plus spécifiques comme la mise en place d'une procédure et d'une formation proposée à l'ensemble des professionnels utilisant la balnéothérapie, en interne mais aussi en externe.

Les formateurs du CESU ont été sollicités il y a quelques temps par Hervé Roux, cadre de santé kinésithérapeute en médecine physique et de réadaptation adulte et responsable du plateau technique comprenant l'unité de balnéothérapie.

Lors de sa prise de fonction en 2013, il constate avec les membres de son équipe qu'aucune procédure n'existe en balnéothérapie en cas d'urgence. Or cet équipement est utilisé par différentes unités de soins du CHU et par le Centre Médical de l'Argentière. Il effectue le même constat auprès du réseau de cadres de santé kinésithérapeutes de la région Rhône-Alpes. Aucune procédure n'existe. La réglementation pour une piscine municipale ne s'applique pas pour un bassin de rééducation. Il réfléchit alors à une procédure d'urgence en balnéothérapie après des échanges avec Richard Marie, cadre de santé du Centre Médical de l'Argentière (services de soins de rééducation post-réanimation et hôpital de jour). A la suite de cette réflexion, qui coïncidait avec la préparation de la certification 2017, Hervé Roux se rapproche de la direction qualité pour un appui méthodologique et législatif. En parallèle, il collabore avec le CESU afin d'élaborer une procédure adaptée à ce contexte.

Des dispositifs de formation sur mesure

Les formateurs CESU ont co-construit une formation spécifique avec les professionnels intervenants dans le cadre de la balnéothérapie. Les formateurs sont des professionnels de santé qui prennent en charge des patients en situation médicale aiguë (SAMU, urgences, réanimation). Ils ont tous suivi un cursus complémentaire de pédagogie qui leur per-



Le CESU a mis en place une formation aux gestes d'urgence en balnéothérapie.

met d'élaborer des dispositifs de formation répondant au mieux aux attentes et aux besoins des professionnels.

L'objectif de cette formation spécifique est de permettre aux soignants de répondre à toutes situations d'urgence survenant dans ce contexte aquatique : appréhender les techniques de sortie d'eau, réaliser les gestes adaptés à la gravité de la situation. Pour cela, les mises en situation simulées sont réalisées dans la piscine.

Cette contextualisation optimale, qui favorise le transfert des apprentissages, a permis de former, entre 2015 et 2016, 79 professionnels du CHU et du Centre Médical de l'Argentière.

Cette formation unique dans la région et particulièrement réaliste accueille depuis 2017 des professionnels de divers établissements d'Auvergne-Rhône-Alpes.



LE DR YVES DELOMIER, UN PARCOURS EXCEPTIONNEL AU SERVICE DES PATIENTS ÂGÉS

*Pr Régis Gonthier, chef du pôle G&MI
Pr Thomas Célarier, chef du service de gériatrie*

Le CHU de Saint-Étienne est heureux d'accueillir désormais ses résidents dans un tout nouveau bâtiment à l'hôpital Bellevue, qui porte le nom de pavillon «Yves DELOMIER» en référence à l'un des premiers gériatres stéphanois. Figure reconnue dans sa spécialité, il a été à l'initiative de l'évolution des prises en charge en gériatrie sur le site de La Charité.

L'inauguration officielle du pavillon Yves DELOMIER a été un moment important pour nous soignants qui consacrons notre quotidien à accompagner des malades âgés en situation de perte d'autonomie.

Beaucoup ignorent que le Dr Yves Delomier a consacré toute sa carrière à l'hôpital de La Charité et a été un des acteurs essentiels dans le démarrage et la mise en œuvre de la médecine gériatrique, sous la responsabilité du Pr Georges Riffat, rhumatologue et spécialiste en hygiène hospitalière. Cela a permis d'orienter de manière rationnelle et équitable les résidents. Un bon nombre de pensionnaires ont pu sortir de l'hospice et être suivis en foyer logement ou dans des structures spécialisées dans le handicap.

Très vite, Yves Delomier a contribué à améliorer la prise en charge des états grabataires. Grâce à une collaboration fructueuse avec la rééducation (Pr Pierre Minaire, Dr Marie-Ange Blanchon), des protocoles systématiques de prévention ont été mis en œuvre.

Dans les années 1970, pour décrire les conséquences fonctionnelles des maladies chroniques, quelques gériatres de terrain dont Yves Delomier ont cherché à mettre au point une grille de dépendance adaptée à la gériatrie. Ils ont été les initiateurs de la fameuse grille AGGIR connue de tous et qui permet de coter la sévérité de la perte d'autonomie.



Le Dr Yves Delomier était présent le 25 janvier dernier lors de l'inauguration du pavillon qui porte désormais son nom (de gauche à droite : le Pr Thomas Célarier, le Pr Régis Gonthier et le Dr Yves Delomier).

Dès 1986, Yves Delomier a été un des précurseurs des soins palliatifs et a proposé dès cette époque des ateliers de formation pour les soignants afin de dédramatiser le stress lié à la fin de vie et d'améliorer la compréhension des pathologies de la vieillesse.

Les maladies neuro-dégénératives sont devenues progressivement la principale raison d'entrée en long séjour. Yves Delomier avec Chantal Girtanner avaient créé un des premiers hôpitaux de jour spécialisés, l'hôpital Fougerolle. La collaboration avec les neurologues (Pr Bernard Laurent, Pr Jean-Christophe Antoine) a permis d'améliorer l'accompagnement de ces malades.

En long séjour, il restait des difficultés liées au nombre réduit de chambre seule, au risque de fugue, de chute ou de déféstration. Toutes ces insuffisances hôtelières ont été fortement ressenties par Yves Delomier tout

au long de sa carrière. Quelque part, nous espérons que ce nouveau bâtiment réalisé à la lumière de ses préoccupations, les aura en grande partie résolues. Nous sommes particulièrement reconnaissants qu'il ait accepté de parrainer ce lieu. Nous remercions chaleureusement la direction générale d'avoir pris en compte notre proposition.

COMMENT PARTICIPER À UNE RECHERCHE CLINIQUE ?

POINT
DE REPÈRE

Béatrice Deygas, chef de projet - coordonnateur des attachés de recherche clinique

Tous les jours des recherches ont lieu dans notre CHU. Nombreux sont ceux qui se demandent comment faire pour participer. Focus sur les différentes façons d'aider la recherche.

Les Recherches Impliquant la Personne Humaine (RIPH)

Il s'agit de recherches pratiquées sur des personnes volontaires saines ou malades en vue d'étudier le fonctionnement de l'organisme, l'efficacité et la sécurité d'actes/de matériel ou de médicaments. Ces recherches /études nécessitent des autorisations spécifiques. En dehors des rares études réalisées spécifiquement sur des volontaires sains (telles que celles sur certains vaccins), ces recherches s'adressent généralement à des patients présentant des caractéristiques médicales très précises. Lors d'une consultation ou d'une hospitalisation, le médecin informe le patient de la possibilité de participer à une étude. Après avoir été informé de la recherche, le patient doit co-signer un consentement avec le médecin. Il peut alors débiter l'étude.

La durée de ces recherches est très variable (d'une heure à plusieurs années) de même que les contraintes qui leurs sont liées : cela va de la prise de nouveaux médicaments en cours de développement à une simple prise de sang ou un questionnaire. A ce jour, en dehors des études en oncologie (registre de l'INCA), il n'existe pas de registre recensant toutes les études en cours sur une pathologie en France ou au CHU. Pour obtenir cette information, le plus simple est de contacter le service compétent.



Après avoir été informé de la recherche, le patient doit co-signer un consentement avec le médecin.

Les recherches sur données

Ces études sont réalisées à partir des informations présentes dans les dossiers médicaux ou recueillies lors de précédentes recherches. Elles peuvent également être réalisées à partir de bases de données :

- locales telles que le Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information (PMSI), qui permet au CHU de facturer les actes réalisés à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM))
- nationales telles que les bases de données de la CPAM.

Ces études nécessitent également des autorisations spécifiques (notamment de la CNIL) avant d'être mises en œuvre. Le patient doit en être informé individuellement (sauf pour les études sur les données du PMSI/CPAM). Il n'y a pas de démarche spécifique à faire pour participer à de telles recherches. Vous pouvez néanmoins indiquer, lors d'une consultation/hospitalisation, votre accord pour l'utilisation, à des fins de recherche, des informations contenu dans votre dossier médical.

Les recherches sur des prélèvements biologiques

Ces recherches sont effectuées à partir de prélèvements réalisées dans le cadre du soin (prise de sang, biopsie, opération) et conservées pour le soin ou dans un but de recherche (c'est ce que l'on appelle une « collection biologique »). Une information et un consentement doivent être demandés au patient soit au moment de la réalisation du prélèvement, soit ultérieurement, avant de débiter la recherche. Il n'y a pas de démarche spécifique à faire pour participer à ce type d'étude. Vous pouvez néanmoins demander à signer un consentement pour une « collection biologique à des fins de recherche », lors de la réalisation du prélèvement.

ZOOM SUR..

LES ÉQUIPES MOBILES DE PSYCHIATRIE, SECTEUR DE SAINT-ETIENNE

Le Pr Eric Fakra, chef de service de psychiatrie – secteur de Saint-Étienne, et l'ensemble de son équipe ont fait un pari audacieux en 2016, en permettant aux patients hospitalisés au pavillon 52 B à l'hôpital Bellevue de retourner à leur domicile ou dans un lieu de vie extra-hospitalier. Pour permettre le suivi de ces patients à l'extérieur de l'hôpital, plusieurs équipes mobiles ont été mises en place.



(De gauche à droite en arrière-plan) Pr Eric Fakra, chef de service - Francois Noailly, interne - Damien Narduzzo, Frédéric Masson, Margaux Roche, Aurélie Chaballier, Emilie Leca, Morgane Sheykhi, Fanny Poncet, Séverine Courrier et Yvonne Quenum, infirmiers - Mireille Fayard, secrétaire - Dr Maël Pulcini, Psychiatre et Henri Odde, cadre de santé.
(De gauche à droite devant) IDE : Sarra Zine, Virginie Neyrieux, Madeleine Carrot, Gaëlle Rupil-Chareyre et Eric Bendel, infirmiers et Chloé Boissier, psychologue.

Le parcours des patients en psychiatrie a toujours été difficile à fluidifier car ils peuvent rester hospitalisés pendant de très longues périodes, faute de structures pour les accueillir à l'extérieur. Le manque de places chronique dans les services et la pénurie de psychiatres en ville ont pour conséquence l'embolisation du service des urgences psychiatriques. Le développement des soins ambulatoires est apparu comme une solution depuis

quelques années et a été vivement encouragé par le ministère de la santé. Ce dispositif a fait ses preuves. L'objectif est d'anticiper le moment de crise et une rechute afin d'éviter un passage aux urgences puis une hospitalisation de longue durée. A la fermeture du pavillon 52 B, la plupart des patients ne sont jamais retournés à l'hôpital ni aux urgences et vivent à l'extérieur. Ainsi en 2018, sur 371 passages aux urgences psychiatriques du CHU, seuls 42 patients étaient connus des équipes mobiles dont la file active est de plus de 300 patients.

L'ensemble de l'équipe du 52 B s'est impliqué dans le projet qui a été pensé pour répondre aux besoins du patient et éviter son hospitalisation. Grâce au soutien de la direction du CHU, les personnels ont

suivi une formation pendant deux ans qui a été dispensée par des équipes mobiles de l'AP-HM, très avancée dans ce domaine, et une équipe du CHU de Lausanne.

Les autres secteurs du pôle Psychiatrie disposent également d'équipes mobiles. Il est important de souligner que l'arrêt de la prise en charge par une équipe mobile n'interrompt pas le suivi du patient qui peut être pris en charge par une autre équipe mobile, un psychiatre, un CMP*, un hôpital de jour ou un CATTP*. L'ensemble des équipes travaille en lien étroit avec de nombreux professionnels et structures : services hospitaliers, médecins de ville, infirmiers libéraux, pharmacies, maison des adolescents...

* CMP : Centre Médico-Psychologique
CATTP : Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel

Une équipe pour les structures médico-sociales et accueils familiaux thérapeutiques

Pour le secteur de Saint-Etienne, la 1^{ère} équipe mobile a vu le jour en septembre 2015. Elle intervient dans les structures médico-sociales comme les foyers, les familles d'accueil thérapeutique, les maisons relais et les EHPAD. L'équipe comprend cinq infirmier(e)s qui suivent en moyenne 170 patients. Elle se déplace souvent hors secteur car les structures d'accueil ne sont pas toutes en centre-ville. L'équipe accompagne le patient dans toute nouvelle structure pour favoriser son intégration et assure une meilleure coordination entre les structures médico-sociales et l'hôpital. Elle intervient également à la demande des patients ou des équipes avec lesquelles elle collabore et leur apporte un soutien. Son objectif est de prévenir les situations de crise et d'assurer un suivi individualisé du patient dès les premiers signes de souffrance psychique.

Contact : 04 77 12 77 08
du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 16 h 30

COMPOSITION DES ÉQUIPES MOBILES

18,5 IDE toutes équipes confondues

Personnel transversal :

0,5 secrétaire

1 cadre de santé

1 assistante sociale

1 ergothérapeute

1 psychologue

2 psychiatres :

- le Dr Maël Pulcini pour l'équipe qui intervient dans les structures médico-sociales et pour l'équipe « PSY CHEZ »
- le Dr Mathilde Roser pour l'équipe « Psy Prem's »

Les 3 équipes mobiles pour le territoire de Saint-Etienne sont actuellement situées au pavillon 52 à l'hôpital Bellevue.

«PSY CHEZ» pour le suivi à domicile

La 2^{ème} équipe « PSY CHEZ » a été mise en place en juin 2017 et n'intervient qu'à domicile. Afin de suivre au mieux le parcours du patient, l'équipe mobile a été scindée en deux : RUBI et EM'RAUD.

RUBI est dédié au Rétablissement des Usagers ayant des Besoins Immédiats. Les quatre infirmier(e)s qui composent l'équipe ont une double mission : gérer la transition hôpital-domicile et intervenir en cas de crise. La première mission consiste à accompagner les patients dans la phase du retour au domicile après une hospitalisation. Période fragile d'une durée de quatre à six semaines.

Le suivi de crise est réalisé au domicile des patients sur demande des urgences ou des psychiatres du CHU pendant 10 semaines. Le travail est mené en collaboration avec la famille et les intervenants extérieurs et concerne jusqu'à 40 patients

Contact : 04 77 12 77 65
Intervention 7j/7
de 8 h 00 à 20 h 00

EM'RAUD est l'Equipe Mobile de Rétablissement et d'Accompagnement des Usagers à Domicile. Cette équipe, qui comprend sept infirmier(e)s, vise à faciliter le retour au domicile de patients nécessitant un suivi intensif au long cours. Il s'agit de malades psychiques ayant des besoins élevés, sollicitant souvent les urgences et nécessitant une hospitalisation. Le travail de l'équipe favorise aussi leur autonomie et leur insertion dans la communauté en évitant le recours à l'hospitalisation. 70 patients peuvent être suivis en permanence.

Contact : 04 77 12 77 22
Intervention 7j/7
de 8 h 00 à 20 h 00

ZOOM SUR...

«Psy Prem's», après un premier épisode psychotique

Cette dernière équipe, créée en juin 2017, s'adresse aux jeunes âgés entre 16 et 30 ans qui présentent un premier épisode psychotique. Le suivi actuel est de 42 personnes par 2,5 infirmières (équivalent temps plein).

Sa première mission est le repérage le plus précoce possible d'un premier épisode psychotique, en vue d'un diagnostic et d'une prise en charge la plus rapide possible. Ceci vise à réduire la durée de psychose non traitée qui est un des facteurs pronostiques majeurs de la rémission symptomatique et du fonctionnement ultérieur du jeune. L'équipe mobile PsyPrems propose une évaluation, à l'endroit où le jeune le souhaite donc aussi hors de l'hôpital, dès qu'un premier épisode psychotique est suspecté.

Sa seconde mission est de proposer un suivi intensif pendant les deux années qui suivent le premier épisode psychotique afin que le jeune ait le meilleur fonctionnement possible, puisque l'on sait qu'il prédit le fonctionnement pour les années à venir. Ce suivi est personnalisé, centré sur les besoins exprimés par le jeune, et coordonné par un « case manager » qui suivra et rencontrera le jeune dans son environnement, de façon non stigmatisante ; à son domicile, ou dans un lieu plus neutre en ville comme un café par exemple... Le « case manager » accompagnera le jeune dans la construction de son parcours de soins, mais aussi dans la construction de son parcours de vie.

Cette équipe qui se doit d'être flexible et réactive a réussi à s'intégrer très rapidement dans le réseau régional et national de l'intervention précoce dans les psychoses.

Contact : 04 77 12 05 05
du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 16 h 30

**UNE JOURNÉE
AVEC...**

UN ÉLÈVE AMBULANCIER

*Jacques Sauvignet, cadre de santé,
responsable de l'Institut de Formation Ambulancière (IFA)*

**2
sessions
par an**

Ambulancier : une profession de santé réglementée

Ambulancier est une profession de santé définie par le Code de Santé Publique. Le « prendre soin » prend tout son sens dans cette profession : le transport sanitaire est un soin à part entière avec toutes les responsabilités liées aux compétences requises pour l'exercer. L'ambulancier est un maillon indispensable de la chaîne des soins et souvent le maillon essentiel lorsqu'il est missionné pour une situation d'urgence.



La formation est basée sur de la pratique en simulation.

Un programme de formation dense

Le Diplôme d'Etat d'Ambulancier existe depuis 2006. Il est possible d'accéder à la formation sans diplôme après avoir passé une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale. Un préalable à l'oral est un stage d'orientation professionnel d'un mois effectué chez un ambulancier.

L'ensemble de la formation dispensée à l'Institut de Formation Ambulancière (IFA), au pavillon 54 à l'hôpital Bellevue comprend 18 semaines d'enseignement théorique et clinique. Tout comme pour les infirmiers et aides-soignants, la formation est organisée en modules à valider et en compétences évaluées en stage. Les 5 semaines de stage s'effectuent en entreprise de transport sanitaire mais aussi en milieu hospitalier (urgences, SAMU, gériatrie, rééducation fonctionnelle).

L'enseignement est basé sur des cours théoriques et surtout de la pratique en simulation. L'équipe pédagogique fait intervenir plusieurs corps professionnels issus de la

santé ou non : médecins, infirmiers, psychologues, cadres de santé, professeurs de droit, chefs d'entreprise, moniteurs d'auto-école. Les ambulanciers sont bien sûr très présents dans la formation en particulier les ambulanciers des SMUR de Saint-Etienne et de Roanne. Les ambulanciers du CHU assurent pour chaque session un audit de conduite en condition de transport de patient (le patient étant un autre élève). L'équipe pédagogique travaille aussi en étroite collaboration avec le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU) qui assure la formation aux gestes d'urgence de niveau 2. Le module des urgences permet à l'élève ambulancier, par des situations de simulation bien identifiées, de faire face à toutes les situations d'urgence qu'il rencontrera dans l'exercice de sa profession. L'IFA assure également une formation d'auxiliaire ambulancier à raison de deux sessions annuelles.

Une perspective de réingénierie de formation

Le Groupement d'action de recherche et de développement pour la formation ambulancier (GARDEFA) regroupe 25 IFA dont les représentants travaillent en étroite collaboration avec d'autres associations professionnelles. La réingénierie souhaitée porte sur la création d'un référentiel d'activité, une réelle alternance (stages plus longs) et un référentiel de compétences plus étoffé prenant en compte la réalité des actes réalisés par les ambulanciers.

**L'IFA a accueilli en 2018 :
2 sessions de 22 élèves ambulanciers
et 2 sessions de 24 élèves auxiliaires
ambulanciers.**

Pour en savoir plus sur les conditions d'admission à l'IFA :

<http://www.chu-st-etienne.fr/EnseignementFormation/Instituts/IFA/defaultIFA.asp>

Secrétariat de l'IFA : 04 77 12 78 83

LA RÉUSSITE EST EN VOUS



Fonctionnaires hospitaliers,
profitez de tous les avantages que nous
vous avons réservés !

www.bpaura.net/casden/



**BANQUE
POPULAIRE** 
AUVERGNE RHÔNE ALPES

PRÉVOIR DEMAIN, ÇA COMMENCE AUJOURD'HUI

Se sentir épaulé à tout moment.

Face aux aléas de la vie, la MNH est toujours à vos côtés avec ses contrats de prévoyance. Elle vous couvre, vous et vos proches, en cas d'accident et de décès.

1 MOIS OFFERT⁽¹⁾ sur MNH ACCIDENT +, MNH RENFORT ACCIDENT et MNH OBSÈQUES

Déjà adhérent ? Profitez d'**1 MOIS SUPPLÉMENTAIRE⁽²⁾** sur ces contrats.



Plus d'information :

► **Siham Ahkaf**, conseillère MNH, 06 45 58 78 35, siham.ahkaf@mnh.fr

(1) Offre réservée exclusivement aux nouveaux adhérents à « MNH Accident + » ou à « MNH Renfort Accident » ou à « MNH Obsèques » hors cotisation unique (n'ayant pas été adhérents à un même contrat au cours des 12 derniers mois) valable pour tout bulletin d'adhésion signé entre le 1er Mars 2019 et le 31 Août 2019 (date de signature faisant foi), renvoyé à la MNH avant le 31 Août 2019 (cachet de la poste faisant foi), pour toute adhésion prenant effet du 1er Avril 2019 au 1er Septembre 2019 : 1 mois de cotisation offert.

(2) Si vous êtes déjà adhérent à « MNH Santé » (date d'effet du contrat Santé au plus tard au 1er du mois précédant l'adhésion à « MNH Accident + » ou à « MNH Renfort Accident » ou à « MNH Obsèques »), vous bénéficierez d'1 mois de cotisation supplémentaire offert sur votre contrat « MNH Accident+ » ou « MNH Renfort Accident » ou « MNH Obsèques » hors cotisation unique, soit : 2 mois de cotisation offerts !

Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social - 331, avenue d'Antibes - 45213 Montargis Cedex. La MNH et MNH Prévoyance sont deux mutuelles régies par les dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculées au répertoire SIREN sous les numéros SIREN 775 606 361 pour la MNH et 484 436 811 pour MNH Prévoyance. Février 2019 - AF - Création Insign | Crédit photo : Philippe Somnolet. Documentation à caractère publicitaire non contractuelle.